

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 28 (1940)

Heft: 582

Artikel: Un progrès féministe en France : les femmes dans les Conseils municipaux

Autor: E.Gd.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-263919>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 25.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le Mouvement Féministe

paraît tous les quinze jours le samedi

DIRECTION ET RÉDACTION
M^{lle} Emilie GOURD, 17, rue Töpffer

ADMINISTRATION
M^{lle} Renée BERGUER, 7, route de Chêne
Compte de chèques postaux I. 943



Organe officiel
des publications de l'Alliance nationale
de Sociétés féminines suisses

Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

ABONNEMENTS
SUISSE... Fr. 6.—
ÉTRANGER... 8.—
Le numéro... 0.25

ANNONCES
11 cent, le mm.
Largeur de la colonne: 70 mm.
Réductions p. annonces répétées

Les abonnements partent du 1^{er} janvier. À partir de juillet, il est délivré des abonnements de 6 mois (3 fr.) valables pour le semestre de l'année en cours.

Derrière nous, il y a les milliers d'années d'efforts et de victoires humaines.
Devant nous, il y a la durée infinie qui nous invite à collaborer à l'accroissement du bien-être spirituel et matériel des autres hommes.
Au-dessus, de nous, il y a les étoiles célestes qui nous guident dans l'éternité.

CARLYLE.

AVIS IMPORTANT

Nous rappelons à tous nos abonnés, anciens et nouveaux, qu'ils peuvent régler le montant de leur abonnement pour 1941 (6 frs) dans tous les bureaux de poste par un versement à notre compte de chèques postaux N° I. 943. Merci tout spécialement à ceux qui, en ajoutant à leur versement le sou dont nous taxe l'Administration postale chaque fois qu'une somme, quelle qu'elle soit, est inscrite à notre compte, contribueront de la sorte à alléger nos finances d'une charge, qui, multipliée, finit par compter.

Le MOUVEMENT FÉMINISTE.

Aux Chambres fédérales

Loi sur le cautionnement - Loi sur le travail à domicile.

Enfin! durant cette session de décembre, qui a malheureusement donné si piètre idée des débats parlementaires, les Chambres ont d'autre part fait besogne utile, en adoptant deux projets de lois qui traînaient depuis longtemps à leur ordre du jour, et qui touchent directement les femmes: la loi sur le cautionnement et la loi sur le travail à domicile.

Nous en avons trop souvent parlé ici même pour qu'il soit nécessaire aujourd'hui d'y revenir longuement. En ce qui concerne la révision du droit de cautionnement, nos lectrices savent que, grâce à la persévérance des Sociétés féminine de toute la Suisse, qui ont multiplié les démarches auprès de l'une et l'autre Chambre, la disposition adoptée est celle qu'a préconisée la Coopérative de cautionnement « Saffa », soit que, pour être valable, le cautionnement doit avoir obtenu l'assentiment, écrit de l'autre conjoint, ce qui pratiquement signifie l'assentiment de la femme au cautionnement promis à un copain par le mari en sortant de l'auberge. Ce sont maintenant bien des difficultés, des misères, voire même des ruines familiales évitées, et l'on est surpris qu'actuellement, où l'on parle tant de protection de la famille, il ait fallu tant de temps, et de démarches avant d'arriver à ce résultat.

Quant à la loi sur le travail à domicile, qui était restée accrochée depuis juillet 1938 au Conseil des Etats, elle est essentiellement destinée à améliorer la situation de ces parias de l'industrie moderne que sont les travailleurs à domicile, et dont le plus grand nombre sont des femmes. Rappelons brièvement entre autres dispositions qu'elle contient que, pour lutter contre les salaires de famine trop souvent payés, elle institue des Commissions consultatives paritaires de salaires, interdit le travail des enfants de moins de 15 ans, règle les délais de livraison, stipule que le paiement du salaire doit être effectué à réception de l'objet confectionné, et exige enfin l'inscription des ouvriers à domicile, disposition vainement réclamée depuis des années, et absolument indispensable si l'on veut appliquer des mesures protectrices à cette population flottante. Son adoption peut donc être considérée comme un important progrès social.

Eh!... ne manqueront pas de dire certains, se rappelant quelques-uns des arguments développés au cours de notre campagne suffragiste du mois dernier, voilà pourtant la double preuve que les hommes n'attendent pas que les femmes soient électrices ou parlementaires pour voter des lois de cet ordre, et voilà de ce fait la valeur de votre revendication infirmée... — Que non pas! Car combien de temps a été employé, combien d'efforts ont été nécessaires, combien de démarches, de lettres, d'articles de presse, de requêtes, de visites et de séances de Comité n'a-t-il pas fallu pour en arriver à ces votes? et quelle économie de forces aurait pu être faite avec une autre répartition des droits politiques! En



Cliché obligeamment prêté par l'Annuaire des femmes suisses (Berne).

Réalité? ou symbole?...

Réalité, certes, d'abord. Car elles sont nombreuses celles parmi les femmes, aussi bien chez nous que dans toute l'Europe, qui, au cours de cette année, ont dû prendre en mains les labours avant les semailles, afin d'assurer au pays, les hommes de la campagne étant à la frontière, aux camps,

à l'usine, partout où la nécessité l'exigeait, le pain du lendemain.

Mais symbole aussi. Car l'argile caillouteuse ou la lourde et humide terre noire n'est pas plus pénible à remuer, à sillonner, à labourer que la masse amorphe des préjugés, des oppositions, des égoïsmes et des intérêts personnels que notre mouvement, que tout mouvement de justice et de paix, doit vaincre. Avec courage, comme la

vaillante femme ci-dessus, nous nous attelons à cette tâche. Et de même qu'elle verra un jour onduler au plein soleil de l'été la moisson blonde et riche, — un jour aussi notre cause, la cause des femmes, celle de l'humanité, triompheront au plein soleil d'un meilleur avenir.

C'est le vœu auquel nous associations nos lecteurs à la fin de cette tragique année de 1940.

Un progrès féministe en France

Les femmes dans les Conseils municipaux

Au milieu de tant de nouvelles attristantes, en voici cependant une que l'on peut enregistrer avec satisfaction: celle de l'admission des femmes aux Conseils municipaux de France.

Ceux-ci en effet doivent être complètement réorganisés, selon la loi récemment publiée par le maréchal Pétain, en ce sens d'abord que, dans les

communes urbaines, les membres de ces Conseils ne seront plus élus par les électeurs, mais nommés par le pouvoir central, ainsi que les maires et les adjoints, puis que les femmes pourront être nommées conseillères municipales au même titre que les hommes. De plus, une femme qualifiée pour s'occuper des œuvres d'assistance et de bienfaisance mutuelle fera obligatoirement partie de chacun des Conseils nommés. Les textes que nous avons sous les yeux ne disent pas ce qu'il en sera à cet égard dans les communes rurales de moins

de 2.000 habitants, où l'ancien régime de l'élection des Conseils restera en vigueur.

Notre amie, M^{me} Brunschvicg, nous écrit sa satisfaction de ce progrès, dans lequel elle voit l'aboutissement de bien des efforts accomplis depuis des décades par les suffragistes françaises. Nous avouons être plus sceptique qu'elle — il est vrai qu'à distance, il est plus difficile de juger de la portée d'une loi — sur la valeur de cette nouveauté. Qu'une femme compétente en matière d'assistance fasse *obligatoirement* partie de ces Conseils, cela est excellent et nous y applaudissons. Mais les autres, nommées par le pouvoir central, et dont la présence n'est pas stipulée nécessaire par la loi, y accéderont-elles librement ? et ne risque-t-on pas d'avoir toujours mille bonnes raisons pour les en écarter au profit d'un candidat masculin ? Songeons à ce qui se passe trop souvent chez nous lorsque nous essayons de faire entrer des femmes, pourtant compétentes et qualifiées, dans telle ou telle Commission officielle ! Notre « pouvoir central » ne sait-il pas merveilleusement se livrer à des tours de prestidigitacion pour escamoter nos candidates et nommer des hommes à leur place ? et quelle garantie avons-nous qu'il en sera autrement chez nos voisins ? Disons franchement que nous préférons de beaucoup, au point de vue féministe comme à celui de la démocratie, le système de l'élection, comme on le demande à Neuchâtel, les femmes étant, bien entendu, électrices et éligibles comme les hommes.

Ceci n'empêche pas que nous ne suivions avec attention et intérêt l'application de cette loi, application dont nous ne manquerons pas d'informer nos lecteurs pour autant qu'ils nous sera possible de nous procurer des nouvelles — maintenant que, hélas ! les journaux féministes ne paraissent plus chez nos voisins. E. Gd.

Un nouveau conseiller fédéral féministe?...

M. Ed. de Steiger

«...L'on a beaucoup remarqué dans certains milieux, écrit notre confrère, le *Schw. Frauenblatt* que, lorsque M. de Steiger, nouvellement élu au Conseil fédéral, a prêté serment devant l'Assemblée fédérale, il a déclaré qu'il se sentait responsable de son mandat, non seulement devant le Parlement, mais devant le peuple tout entier de tous les hommes et de toutes les femmes suisses... » Et en soulignant cette petite phrase, nous nous disons, nous qui sommes habitués à nous contenter de si peu, qu'il y a là un indice réjouissant d'un état de choses qui changera peut-être...

D'ailleurs déjà nos amies bernoises de la Coopération de cautionnement « Saffa » ont fait avec M. de Steiger, lorsqu'il est entré au Conseil d'Etat de ce canton, l'expérience encourageante de son esprit de justice à notre égard. D'ailleurs, notre nouveau Conseiller fédéral est en contact direct avec les groupements féministes suisses : en effet sa femme, M^{me} de Steiger-de Mulinen, très connue par son activité en faveur du folklore bernois, est membre actif du Lyceum de Suisse ; et M^{me} Eléonore de Mulinen, dont la « Saffa » nous permet d'admirer le remarquable talent de sculpteur, est sa belle-sœur. Et la mère de ces deux femmes si bien douées est M^{me} de Mulinen-de Bary, dont les recueils de vers ont été maintes fois signalés dans les colonnes de notre journal ; et enfin, le nom qu'elle portent toutes n'est-il pas celui que nous respectons et vénérons d'une des plus admirables pionnières de notre cause en Suisse ? Hélène de Mulinen, la patricienne à l'âme ascétique et au cœur de flamme, qui sut si bien com-

prendre et partager les élan et les efforts de M^{me} Piczyska.

Tout ceci est d'autant plus important que M. de Steiger prend la direction de ce Département fédéral de Justice et Police, aux cartons duquel a été confiée notre fameuse pétition fédérale pour le vote des femmes, qui depuis 1929 y sommeille paisiblement... Et comme M. Celio nous a assuré, lors de son élection voici un an, qu'il chercherait à suivre en ce domaine aussi les traces de M. Motta, nous pouvons continuer à veiller discrètement sur notre petite flamme d'espérance !

Pour l'An qui vient...

Le *Mouvement Féministe* publiera en 1941, entre beaucoup d'autres, les articles suivants :

La vie féministe. L'idée marche-t-elle ?... articles et informations sur le mouvement féministe et suffragiste à travers le monde, par E. Gd., J. GUEYBAUD, S. BONARD, E. PORRET, A. LEUCH, le Dr. Renée GIROD, et d'autres collaboratrices. — *L'évolution de la femme arabe*, par NANCY RORNART (Damas).

Les femmes et la vie publique, informations politiques d'intérêt féminin de Suisse et de l'étranger. — *Femmes électrices, comment voteriez-vous dimanche ?*... — *Les femmes et la démocratie*, par plusieurs de nos mêmes collaboratrices.

A travers les Congrès et les Conférences, convocations et comptes-rendus des rencontres féminines dans les cantons romands, en Suisse, et pour autant que possible à l'étranger.

Mobilisation féminine, par diverses collaboratrices.

Nouvelles de féministes étrangères, d'après les lettres et messages reçus de celles de nos amies et collaboratrices avec lesquelles il nous est encore possible de correspondre.

Questions sociales d'intérêt féminin, par E. Gd., J. GUEYBAUD, A. de MONTET, Renée Gos, M. G. de M. et d'autres encore. — *Protection de l'enfance et de la jeunesse*, par B. RICHARD, Alice ARNOLD, et d'autres collaboratrices. — *Hygiène et morale sociale*, par le Dr. Mariette SCHAETZEL, Andrée KURZ, et d'après la documentation du Cartel H. S. M. — *Le relèvement des prostituées*, d'après les enquêtes de la S. d. N.

Carrières féminines. — Les conditions du travail féminin. — Le droit au travail de la femme, d'après les communications de l'Office suisse des professions féminines et d'autres organisations.

Les femmes et les livres, études littéraires sur l'œuvre d'auteurs féminins en Suisse et à l'étranger, par Marianne GAGNEBIN, Dorette BERTHOUD, M.-L. PRES, Renée Gos, Hélène NAVILLE, E. TREMBLEY.

Publications reçues, comptes-rendus des publications dont le service de presse est fait au *Mouvement*.

« Glané dans la presse... », extraits, citations et traductions d'articles intéressant les femmes, parus dans divers journaux suisses et étrangers.

Questions économiques des temps de guerre. — Le coût de la vie. — Notre ravitaillement et notre alimentation, par diverses collaboratrices. Communications et documentation de l'Office fédéral de

Une belle activité de citoyennes

La dernière rencontre du Groupement suisse « La femme et la démocratie »

(Aarau, 23 et 24 novembre 1940)

«...Extraordinairement riches en suggestions, et de plus viv intéressées... » tel fut le jugement que porta le maire de la ville d'Aarau sur nos conférences et nos discussions, lorsque, dans un discours plein de cordialité, il nous fit

guerre pour l'alimentation et des Commissions consultatives cantonales féminines.

Solidarité féminine, nouvelles des œuvres d'entraide, appels en faveur des victimes de ces temps de guerre et de misère.

Problèmes d'éducation (nationale, civique, familiale) par Marg. EVARD, par des membres de la Commission d'éducation de l'Alliance, et d'autres collaboratrices. — *Psychologie féminine*, études diverses par Marg. EVARD et d'autres collaboratrices.

Causeries juridiques sur des sujets touchant les femmes par Ant. QUINCHE, avocat, Alice ARNOLD, Dr. en droit, et d'autres collaboratrices.

Biographies féminines, interviews, portraits de femmes suisses et étrangères, par E. Gd., Renée Gos, M.-G. de M., J. GUEYBAUD, M. F. et autres collaboratrices.

Variétés littéraires, historiques et artistiques, récits de voyages, nouvelles sportives, etc. en relations avec le féminisme.

Les Expositions, comptes-rendus de manifestations artistiques féminines par PENNELLO, S. B., M.-J. W. et d'autres collaboratrices. — *Femmes musiciennes*, par Renée VIOLLIER.

Petit Courrier, échange et discussion d'idées entre les lectrices du *Mouvement*, questions et réponses sur des sujets d'intérêt féminin.

Circulaires et communications officielles de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses, nouvelles officielles de l'Association suisse pour le Suffrage, nouvelles aussi fréquentes que possible de l'Association suisse des Femmes universitaires du groupement « La Femme et la Démocratie », et d'autres groupements féminins suisses ou romands.

Illustrations: portraits de féministes connues, de femmes auteurs, professeurs, médecins, magistrats, parlementaires, de collaboratrices du *Mouvement*, actualités féministes, œuvres de femmes artistes, intérieurs féminins, scènes du travail féminin, etc. * * *

Le Comité du Mouvement Féministe pour l'exercice 1940-1941 est composé comme suit : Mme A. de Montet (Vevey), présidente ; Mlle Emma Kamacher, avocat (Genève), secrétaire ; Mlle Emilie Gourd (Genève), directrice et rédactrice responsable ; Mlle Renée Berguer (Genève), administratrice et trésorière ; Mmes et Mlles S. Bonard (Lausanne), E. Cuchet-Albaret (Genève), J. Friedli (Lausanne), Madeleine Jeanneret-Wasserfallen (Neuchâtel), Marie Kamacher (Montreux), A. Leuch (Lausanne), Marie Nicol (Genève), Emma Porret (Neuchâtel), J. Robert-Challandes (Chaux-de-Fonds et Berne), Dr. Mariette Schaezel (Genève), Elisa Serment (Le Mont, sur Lausanne) H. Zwahlen (Berne) ; M. Albert Truan (Vevey).

part de cet étonnement mêlé de respect qu'éprouvent des hommes politiques chaque fois qu'il leur est donné d'assister à l'une des séances de nos organisations féminines. Car les hommes ne sont pas encore habitués chez nous — et combien de temps cela durera-t-il encore ?... à discuter côte à côte et en égal avec des femmes sur le sort de notre pays...

La conférence de M^{lle} Hélène Stack sur ce sujet : *La démocratie en tant qu'école de discipline personnelle*, nous a apporté des considérations profondément pensées et fouillées sur les causes théoriques de la discipline extérieure et intérieure, et sur les rapports entre le contrôle de soi-même et la démocratie. La discipline exige de l'individu la limitation, de ses désirs personnels et les subordonne au bien de la collectivité. Jamais on ne la rencontre à l'aube d'une civilisation (ce qui marque bien qu'elle est le fruit d'une longue école, (Rédl.) et Pestalozzi a pu écrire dans ses *Recherches sur la nature humaine* que l'homme doit s'élever par des étapes successives sur l'état de nature, puis sur l'état de civilisation, pour arriver à construire « sur les ruines de son instinct » l'état de liberté morale et de contrôle de soi-même, et pour découvrir sa conscience et se plier à ses règles. La démocratie exige le respect de la pensée d'autrui, et la force spirituelle de continuer des relations avec lui, même si cette pensée est différente de la nôtre. Or, si notre peuple a déjà acquis un certain degré de maturité politique, il doit encore beaucoup apprendre pour vaincre tout sentiment d'égoïsme, et pouvoir répéter les paroles de Nicolas de Flue sur le danger de l'intérêt personnel, « qui seul pourra vaincre la Suisse ». Car celui qui se laisse aveugler par le succès perd de vue la valeur de la démocratie.

Le très nombreux auditoire de cette belle conférence — car le public féminin d'Aarau a suivi de façon réjouissante ces séances — a pu remporter de la discussion qui s'est engagée matière à amples réflexions sur une foule de questions importantes pour l'avenir de notre pays. En voici quelques-unes : Méritons-nous la démocratie ? Si « le siècle de l'enfant » a contribué au développement de la personnalité n'a-t-il pas aussi, étant mal interprété, poussé à un trop grand individualisme, dont tous maintenant, hommes et femmes, devons subordonner les tendances égoïstes à une discipline personnelle ? — Ne faut-il pas attirer l'attention de la femme sur la nécessité d'éviter de se plaindre, quel que soit son fardeau quotidien ? Les lettres de soldats ne prouvent-elles pas combien ces derniers sont tourmentés lorsque leur femme se laisse aller en écrivant à trop se lamenter ? sans se rendre compte que de la sorte elle complique la tâche de son mari au lieu de l'alléger ? — Nous avons une tradition démocratique. Mais les vieux Confédérés avaient déjà fait leur éducation démocratique et prouvé leur discipline, comme en témoignent le Pacte, car ils étaient organisés dans la communauté « et sous la direction de Dieu » : une source de forces que nous devons retrouver à nouveau. — Si la démocratie exige beaucoup de l'individu, elle le limite aussi, même celui qui est le chef, car elle sait qu'il n'est pas parfait. Chez nous, le « héros » a toujours été le peuple lui-même, l'inconnu, l'anonyme, et il doit le rester. — Ce serait une application pratique de la démocratie si les autorités prenaient davantage l'avis des femmes et le sui-



Féminisme et littérature

Quand parut Nora...

(Suite et fin)¹

A ce point de vue, la France était en retard sur l'horaire du monde. En juin 1894, le même critique, Henri Albert, écrivait au *Mercur* : « Depuis 4 ans déjà, une représentation de *Maison de poupée* nous avait été promise. A l'Odéon d'abord, au Grand Théâtre ensuite. On annonça que M^{me} Réjane allait créer pour la France le rôle de Nora ». En réalité, la pièce avait été montée déjà, le 20 octobre 1893, dans le salon et sous le patronage académique de M^{me} Aubenon. Probablement à l'instigation, ici aussi, de Dumas fils. Elle fut reprise au Vaudeville, le 20 avril de l'année suivante. Instruit par l'échec qu'avait subi, en ce même théâtre, *Hedda Gabler*, Ibsen recommanda, comme metteur en scène, Hermann Bang. (Lugné-Poë. *Acrobaties*). Celui-ci se dépensa à tel point que Réjane put écrire : « Si j'ai réussi à vaincre les nombreuses difficultés du rôle de Nora, c'est à M. Bang que je le dois ».

¹ Voir le *Mouvement*, Nos 578, 580 et 581.

Le 28 avril, Francisque Sarcey notait : « Le Vaudeville a donné pour ses abonnés du lundi et du vendredi, *Nora* ou la *Maison de poupée*, de toutes les pièces représentées d'Ibsen, la mieux faite et la plus intéressante. On doit, pour le moment, n'en donner que trois représentations ». Il estime que le début, ce faux fait par Nora pour sauver son mari, alors qu'il lui serait si simple d'avouer, trouble toute la pièce. « On ne comprend pas, dit-il qu'elle ne donne pas un coup de coude dans la boîte aux lettres ». Et nous nous trouvons ici devant une critique bien française. Plus que d'autres, les Français, très réalistes, ont besoin de vraisemblance. Aussi sont-ils gênés — nous l'avons toujours été nous-mêmes — par certaines conventions trop apparentes du théâtre d'Ibsen. Souvent le drame repose tout entier sur un hasard, sur un silence fortuit, sur un fait si mince ou sur un malentendu si léger, que la construction paraît artificielle, prête à s'effondrer, comme un château de cartes, au moindre souffle de réalité. Sarcey continue :

« J'avais beau connaître la pièce pour l'avoir lue et surtout pour avoir lu les commentaires enthousiastes dont les journaux sont inondés depuis huit jours, je ne me doutais pas de l'effet de surprise, de stupeur, que m'allait causer ce dénouement, à moi comme au public... Je ne voyais que visages consternés. En effet, le mari pardonne ; il aime. « Tu ne m'as pas comprise, lui dit Nora. Tu m'a toujours traitée en petite fille, en oiseau jaseur, en poupée. J'ai une personnalité comme toi ; je m'en vais où je pourrai être moi. Tu ne me reverras plus ». Et le rideau tombe.

« Mais il n'avait pas été question de cela dans la pièce ! Je cherche, effaré, dans mes souvenirs. Je retrouve bien, par-ci par-là, quelques indices à ce sujet. Mais comme je n'étais pas prévenu,

je n'y ai pas pris garde. Ce dénouement me tombe sur la tête à l'improviste. Et quel dénouement ! Ah ! alors, Nora était un symbole ! Hedda un autre symbole ! Et le Dr Rank, un troisième symbole ! Tous des symboles ! Moi, je n'y avais vu que des personnages de comédie ».

Et vous aviez bien raison, M. Sarcey ! Car ce sont, en effet, des personnages de comédie et l'on a trop cherché, dans le théâtre d'Ibsen, des symboles. Ibsen lui-même s'est défendu contre cette manie. Mais vous n'étiez pas prévenu. Et voilà... Pour comprendre ce dénouement — dont il est tout de même question dans la pièce, puisque toute la pièce le prépare — il aurait fallu l'écouter plus attentivement qu'une revue boulevardière. Il aurait aussi fallu connaître les idées darwinistes et spenceriennes qu'Ibsen a discrètement répandues un peu partout, ses théories sur l'hérédité, le milieu, etc., qui contribuent à écarter Nora de ses enfants et annoncent ainsi la scène finale —. Théories qu'Ibsen avait déjà adoptées en 1864 mais qui étaient bien éloignées des préoccupations d'un critique dramatique parisien et fin de siècle. Très parisien. Oyez la fin de son article :

« Enfin, donnée et dénouement à part, la comédie est vraiment très jolie. C'est Réjane qui a joué Nora, en comédienne très habile, très sûre de son effet, mais en Parisienne. Oh ! en ville une qui n'est pas Scandinave. Nous ne l'en aimons que mieux ».

De la question morale, Sarcey ne souffle mot. Ce drame de conscience, cette transposition du particulier au général qui avaient bouleversé les pays protestants ne l'arrêtaient, pas plus que les autres critiques français. Il ne les a pas remarqués. La pièce est très jolie... Il faut dire cepen-

dant que Nora arrivait à Paris avec près de quinze ans de retard et que, pendant ce temps, les idées féministes avaient fait leur petit bout de chemin. On y est d'ailleurs accoutumé aux hardiesses de pensée et aux libertés de mœurs. D'autre part, la pléthore des théâtres et des amusements de tous genres ne permet pas que l'esprit s'attache longtemps à une seule pièce ou à une même thèse. Le public va au théâtre pour se distraire beaucoup plus que pour penser. En somme, il n'a qu'un goût très modéré pour le drame d'idées. C'est, je crois, la raison principale de l'échec de tous les théâtres d'art parisiens.

De toutes façons, dans les *Annales du Théâtre et de la musique* (1894), un autre critique se prononçait dans le même sens que Sarcey. Après une analyse serrée de *Maison de poupée*, il concluait : « Dénoûement absurde en sa cruauté d'une pièce dont les deux premiers actes sont charmants dans les détails, dans l'atmosphère ambiante ! » En revanche, Henri Albert, dont nous avons parlé et qui commençait sa critique par un éloge de M^{me} Réjane : « Une interprète géniale, mais trop habituée à figurer deux cents fois le vide de M^{me} Sane-Gène, pour pouvoir encore approfondir un rôle d'une telle portée... », continuait finement :

« Le public, cette fois-ci, et la presse entière, dérogeant à leurs habitudes, furent unanimes à louer les acteurs du Vaudeville, ainsi que le grand dramaturge scandinave ». On décréta *Maison de poupée* la meilleure pièce d'Ibsen, la plus claire, la plus dramatique, celle qui suivait le plus docilement les glorieuses traces de Notre Théâtre National. Seule, la fin du dernier acte parut obscure, tomba complètement, et cette chute fut prévue que *Maison de poupée, débarrassée d'une telle conclusion vraiment inutile, définitive-*